

LES CPIE ENGAGÉS DANS LE PROGRAMME « POLLINIZ'ACTEURS »

Union régionale des CPIE

La force d'un réseau ancré dans les territoires

contact@urcpiembfc.fr
06 87 11 45 96



BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



AGIR ENSEMBLE en Bourgogne-Franche-Comté pour PRÉSERVER les POLLINISATEURS

CPIE YONNE & NIÈVRE

Saint-Sauveur-en-Puisaye
03 86 45 57 55
contact@cpie-yonnenievre.org
www.cpie-yonnenievre.org

CPIE VALLÉE DE L'OGNON

Brussey
03 84 31 75 49
contact@cpie-brussey.com
www.cpie-brussey.com

CPIE DU HAUT-DOUBS

La Rivière Drugeon
03 81 49 82 99
contact@cpiehautdoubds.org
www.cpiehautdoubds.org

CPIE PAYS DE BOURGOGNE

Collonge-la-Madeleine
03 85 82 12 27
contact@cpie-pays-de-bourgogne.com
www.cpie-pays-de-bourgogne.com

CPIE BRESSE DU JURA

Sellières
03 84 85 12 75 contact@cpie-bresse-jura.org
www.cpie-bresse-jura.org

CPIE DU HAUT-JURA

Saint-Lupicin
03 84 42 85 96
contact@cpie-haut-jura.org
www.cpie-haut-jura.org

LES CPIE, ARTISANS DU CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement est une association labellisée qui agit pour que les personnes et les organisations prennent en compte l'environnement dans leurs décisions, leurs projets, leurs comportements, par :

- l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs,
- la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement.

S'appuyant sur une charte nationale, le label CPIE est un gage de qualité et de professionnalisme accordé à une association à fort ancrage territorial.

EN SAVOIR PLUS



WWW.CPIE.FR



Ce programme est déployé par les
Centres Permanents d'Initiatives
pour l'Environnement en
Bourgogne-Franche-Comté



BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



Un programme initié par les Centres
Permanents d'Initiatives pour
l'Environnement du Massif Central



Le projet « Polliniz'acteurs » est cofinancé par :

47 000 €

LES POLLINISATEURS : UN RÔLE ESSENTIEL

Les insectes pollinisateurs sont les espèces qui transportent efficacement le pollen de fleurs en fleurs, permettant leur fécondation.

Ils rendent un service inestimable à la reproduction des plantes à fleurs, qu'elles soient sauvages ou cultivées. On estime que les services rendus par ces « visiteurs des fleurs » s'élèvent à plus d'1,5 milliard d'euros par an en France.

En Europe,
84% des plantes cultivées et
80% des espèces sauvages
dépendent de la pollinisation

LES ABEILLES SAUVAGES : DES POLLINISATRICES HORS-PAIR !

Environ
20 000
espèces d'abeilles sauvages ont été décrites à ce jour à travers le monde, dont près d'un millier en France.

Tout le monde connaît l'abeille mellifère, *Apis mellifera*, espèce domestiquée par l'homme pour son miel.

Mais la « famille » des abeilles recouvre aussi une multitude d'abeilles sauvages : abeilles tisserandes, charpentières, halictes, mégachiles, colettes, bourdons...

Malgré leur efficacité remarquable pour la pollinisation, ces abeilles restent méconnues.

UN PLAN NATIONAL D'ACTIONS (PNA) !

Le déclin des pollinisateurs est aujourd'hui incontestable et multifactoriel, devenant de fait une préoccupation majeure tant pour les pouvoirs publics que pour le monde agricole et la société civile. Après "France Terre de pollinisateurs" (2016-2020), un nouveau plan national d'actions ainsi que ses déclinaisons régionales sont lancés pour la période 2021 - 2026.



<https://pollinisateurs.pnaopie.fr/>
<https://agriculture.gouv.fr/plan-national-en-faveur-des-insectes-pollinisateurs-et-de-la-pollinisation-2021-2026-DP>

LE PROGRAMME « POLLINIZ'ACTEURS »

Depuis 2021, les CPIE et membres associés s'engagent en faveur des pollinisateurs sauvages en se basant sur les préconisations du PNA. Initié en Massif Central*, le programme Polliniz'acteurs s'étend aujourd'hui à la région Bourgogne-Franche-Comté. Les CPIE de BFC se sont engagés sur trois axes :



SENSIBILISER À LA PRÉSERVATION DES ABEILLES SAUVAGES

L'ÉMERGENCE D'ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN

MOBILISER LES TERRITOIRES ET LES ACTEURS LOCAUX

- Impliquer l'équipe municipale et les habitants grâce à une prise de conscience et l'apport de connaissances sur le thème des pollinisateurs et des abeilles sauvages pour appréhender les enjeux globaux et territoriaux.
- Des animations pour identifier et mettre en évidence les vulnérabilités et les ressources du territoire pour sauvegarder et restaurer.
- Des réunions participatives pour définir un plan d'actions en faveur des abeilles sauvages en réponse aux problématiques locales identifiées.
- Faciliter la mise en mouvement du territoire par des espaces d'échanges, une dynamique de projet, une mobilisation de la population.

* par les Unions Régionales des CPIE d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes et grâce au soutien du FEDER, de l'ANCT (FNADT), des Régions Auvergne-Rhône Alpes, Bourgogne Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine